

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE & CRITÈRES DE NOTATION
DES MÉMOIRES DE RECHERCHE ET DE STAGE
EN MASTER 2**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- **Sujets**

Le mémoire de Master 2 étant conçu pour s'inscrire dans la continuité du projet de mémoire du Master 1, il est **déconseillé de changer de sujet entre le M1 et le M2**.

Les **sujets** de mémoire sont **libres**, dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique et accepté par un.e encadrant.e. Le mémoire est un travail **individuel, personnel et original** (cf. règles sur les usages de l'IA).

Les étudiant·es **choisissent un sujet en lien direct avec leur parcours**.

Dans les quatre parcours, les étudiant.es peuvent inscrire leur mémoire en **sociologie politique et/ou en théorie politique**. Dans ce dernier cas, le travail ne se réduit pas à une réflexion sur un.e auteur/trice ou à une question « purement » philosophique ; il peut porter sur n'importe quelle question relevant du politique.

Pour rappel, travailler sur un pays autre que la France, par exemple la Tunisie, ne signifie pas que votre sujet s'inscrit dans une perspective transnationale ou internationale. Un sujet n'incorpore cette dimension qu'à partir du moment où il traite des relations entre au moins deux acteurs nationaux distincts, ou encore où il traite d'acteurs inter- ou transnationaux. Ainsi, on pourra travailler par exemple sur la politique étrangère de la Tunisie, ou bien encore de l'action d'acteurs internationaux (ONG, Organisations internationales, firmes transnationales, etc.) à l'intérieur de l'État tunisien, *etc.*

- **Type de mémoire**

Quel que soit leur parcours et leur spécialisation, les étudiant.es ont le choix entre :

- 1- **Un mémoire de stage** : il s'agit alors d'un **retour réflexif sur les missions réalisées**, les activités menées dans le cadre du stage étant prises en compte dans l'évaluation. Le mémoire n'est **pas un rapport de stage** : il doit comprendre une problématique et consister en une analyse de l'expérience de stage (*cf.* point ci-dessous sur les attendus) ;
- 2- **Un mémoire de recherche** : Ce dernier peut s'appuyer sur l'analyse de sources et matériaux variés. Il peut reposer sur une enquête empirique (s'il est réalisé en sociologie politique).

Cas particulier : Ce terrain d'enquête peut être réalisé à l'occasion d'un stage. Dans ce cas, des matériaux sont collectés lors du stage mais le mémoire n'est pas un mémoire de stage, c'est-à-dire qu'il ne consiste pas à analyser l'expérience de stage ; il répond à une autre problématique.

Précisions sur les stages : les conventions de stage sont signées par l'enseignant.e référent.e (qui est également l'encadrant.e du mémoire dans les cas de mémoires de stage ou de recherche basé sur le stage) puis par le/la responsable de votre parcours de Master.

Pour les questions relatives aux stages et aux mémoires de stage, consultez les documents en ligne sur le **Moodle des stages**.

- **Attendus pour le mémoire**

Contrairement au projet de mémoire de M1 – basé sur une problématique, une revue de la littérature scientifique, une première recherche documentaire, voire une enquête de terrain exploratoire, **le mémoire de recherche de M2 met en œuvre une enquête (conceptuelle ou de terrain) et présente des résultats.**

Le mémoire de stage de M2, quant à lui, doit présenter des résultats qui prennent la forme d'une **analyse de l'expérience et de l'environnement de stage, et d'un retour réflexif sur les actions menées** ; ceci peut éventuellement conduire à formuler des recommandations.

Un travail de **problématisation** est attendu dans le mémoire, qu'il soit de recherche ou de stage. Est également attendue la **mobilisation de sources et matériaux** permettant de répondre à ce questionnement ; dans le cadre du mémoire de stage, ces sources peuvent inclure la littérature dite « grise » en lien avec le stage, telle que les rapports produits par des institutions publiques ou privées. Les mémoires doivent aussi reposer sur la construction d'un **cadre d'analyse qui s'appuie sur une revue de la littérature scientifique** liée au sujet et à la problématique. Les attentes en matière de mobilisation de cette littérature sont plus élevées s'agissant du mémoire de recherche, mais cette littérature ne peut pas être absente des mémoires de stage.

- **Encadrement**

Le type de mémoire que vous réalisez est à discuter **dès le début d'année** avec les enseignant.es encadrant le travail.

Les étudiant.es doivent contacter un.e enseignant.e pour encadrer leur travail en fonction de leurs thématiques de recherche ou de stage (*cf.* brochure et site). **Attention**, les fiches de renseignements incluant le nom de l'encadrant.e de mémoire et une première formulation du sujet sont à rendre au secrétariat **avant le 23 octobre 2026**.

Le nombre d'étudiant.es de Master (1 et 2) encadré.es par enseignant.e est limité ; un.e enseignant.e peut donc être amené.e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint son maximum, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un.e autre enseignant.e. Pensez en conséquence à **vous y prendre suffisamment tôt** pour avoir le temps d'échanger éventuellement avec plusieurs enseignant.es avant la deadline du 23/10. Chaque étudiant.e doit avoir **au minimum trois échanges dans l'année** avec l'encadrant.e de son mémoire, avant la soutenance.

Les encadrant.es potentiel.les sont les membres titulaires du département ou les chercheurs/euses du CRESPPA (voir la brochure).

NB : pour les étudiant.es qui partent à l'étranger à un moment ou à un autre de leur cursus, **pensez à contacter et à voir votre encadrant.e de mémoire avant votre départ**, pour cadrer en amont votre travail de recherche. Gardez le contact électroniquement, y compris durant votre mobilité, si elle est longue.

- **Taille du mémoire**

Le **mémoire de stage** doit faire **entre 144 000 et 176 000 signes** espaces compris, hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie, soit environ 65 pages.

Le **mémoire de recherche** doit faire **entre 180 000 et 220 000 signes** espaces compris, hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie, soit environ 80 pages.

- **Dates limites de rendu**

Les mémoires doivent être rendus début juin (1^{ère} session) OU toute fin août/début septembre (2^{ème} session). Les dates limites de rendu sont impératives. Elles sont diffusées sur le blog par le secrétariat.

Attention pour la 2^{ème} session : les enseignant.es arrêtent le plus souvent leur permanence à la fin des cours (en avril-mai) et ne sont en général plus ou peu disponibles l'été (juillet-août). Il faut donc vous organiser pour valider, *a minima*, le plan du mémoire avant l'été.

- **Soutenance**

La soutenance se fait avec **au moins deux lecteurs/trices, dont l'encadrant.e du mémoire. L'un.e des deux membres au moins doit être un.e membre titulaire du département.**

- 1- Pour les **mémoires de stage** réflexifs, dans la mesure où les activités réalisées en stage sont prises en compte dans l'évaluation, la participation des tuteurs/trices de stage à la soutenance est encouragée (ils et elles sont alors les 2^{ème} lecteurs/trices) ; elle n'est cependant pas obligatoire : les étudiant.es peuvent choisir, en accord avec leur encadrant.e, d'avoir pour second.e lecteur/trice un.e enseignant.e du département ou chercheur.e CNRS du CRESPPA.
- 2- Pour les **mémoires de recherche**, les second.es lecteurs/trices sont en principe un.e enseignant.e du département ou un.e chercheur.e CNRS du CRESPPA. Au cas où les matériaux du mémoire sont (partiellement) tirés d'un stage, la participation des tuteurs/trices de stage à la soutenance est cependant possible si les étudiant.es le souhaitent, en accord avec l'encadrant.e du mémoire au sein du département.

La soutenance dure environ une heure et se déroule de la manière suivante :

Les étudiant.es ont 10 mn de présentation dans lesquelles ils et elles reviennent sur leur rapport à l'objet ou sur leur expérience de stage, la problématisation, les difficultés éventuellement rencontrées et les limites du mémoire, les conclusions les plus importantes (sans tout résumer), les poursuites d'études envisagées / perspectives professionnelles éventuelles en lien avec leur mémoire. Il est vivement **conseillé d'écrire son topo à l'avance** (10 000 signes maximum pour 10 mn de temps de parole).

Les lecteurs/trices prennent ensuite la parole (une quinzaine de minutes chacun.e en général) pour faire un retour sur le travail rendu, et sur le stage le cas échéant. Ils et elles peuvent poser des questions.

Les étudiant.es disposent enfin d'une dizaine de mn pour répondre, l'idée étant d'échanger sur le travail et le stage le cas échéant.

Après la soutenance, le **jury délibère**, annonce la note donnée au mémoire et communique à l'étudiant.e le PV de soutenance à remettre au secrétariat. Les étudiant.es doivent alors vérifier avec le secrétariat du Master que tout est en ordre en vue de leur passage en jury de diplôme.

A PROPOS D'UNE EVENTUELLE POURSUITE EN THESE

Pour information, les thèses peuvent être encadrées par des professeur.es d'université du département, des directeur.trices de recherche au CNRS ou encore des maître.sses de conférences ou chargé.es de recherche au CNRS ayant une habilitation à diriger des recherches (HDR). Les étudiant.es réalisant leur mémoire de M2 avec un encadrant.e n'ayant pas d'HDR doivent donc penser assez tôt dans l'année (dès le mois de mars) à discuter avec leur encadrant.e des personnes qu'ils et elles peuvent contacter en vue d'un suivi et d'un soutien pour postuler à un ou plusieurs contrats doctoraux (financements de l'université Paris 8, de l'Alliance Paris 8-Nanterre, ou autres, pour poursuivre en thèse).

Celles et ceux qui veulent se porter candidat.e à un contrat doctoral après leur Master 2 doivent, pour des raisons de calendrier, choisir la 1^{ère} session (pour plus d'informations, suivre la réunion sur la poursuite en thèse et l'après M2 organisée annuellement durant l'hiver).

CRITÈRES DE NOTATION DU MEMOIRE DE M2

Le mémoire comprend dans tous les cas :

- une **page de garde** (qui précise en autres le type de mémoire réalisé et le nombre de signes) et un **sommaire** ;
- une **introduction** avec une **problématique** (*i.e.* une question de recherche) qui s'inscrit en science politique ;
- un **plan structuré** (avec division en parties) – pour les mémoires de stage, le plan intègre d'une manière ou d'une autre (sous forme d'encadrés par exemple ou de sous-parties entières) la présentation critique de ce qui a été fait en stage ;
- une **conclusion** ;
- la liste des **sources** utilisées dans le mémoire ;
- une **bibliographie** (liste des références scientifiques mobilisées dans le mémoire).

NB : les étudiant.es doivent **distinguer leurs « sources »** (matériaux à analyser – qui peuvent être des sources écrites, des textes – par exemple des articles de presse, des rapports, des ouvrages publiés par des enquêtés, *etc.*) **de la « bibliographie »** qui regroupe les références scientifiques mobilisées dans le cadre de l'analyse des matériaux.

Toute référence utilisée dans le mémoire doit figurer dans les sources ou la bibliographie, et toute référence figurant en sources ou en bibliographie doit être utilisée dans le mémoire.

Le plan doit être cohérent avec la problématique : il apporte une réponse argumentée à la question posée ; il doit être équilibré et les parties doivent être liées entre elles (transitions qui exposent la logique de la démonstration).

La conclusion répond de manière synthétique à la problématique présentée en introduction en reprenant les grands éléments de la démonstration faite dans le mémoire.

CONSIGNES SUR LA MISE EN FORME

Les mémoires doivent être **lisibles** (taille de police 12 ou éventuellement 11 selon la police choisie ; la présentation doit être aérée – faites des paragraphes, sautez des lignes quand vous changez de partie / d'idée, *etc.*) => **la règle d'or : une idée = un paragraphe.**

Ils doivent avoir été **relus** (pour corriger les fautes et les coquilles).

Ils doivent comprendre un **sommaire** avec les titres des parties et des sous-parties et des renvois aux numéros de pages (*cf.* table des matières automatique, qui nécessite simplement d'avoir défini ses titres 1, titres 2 ou plus).

Les références (**sources et bibliographie**) doivent être présentées de manière unifiée (en notes de bas de page et en fin de mémoire, dans la partie consacrée aux « Sources » et à la « Bibliographie »¹) ; les titres des références en sources et en bibliographie doivent être **classés par ordre alphabétique des noms d'auteur/trice** (c'est une convention, certes, mais qui est assez utile : par exemple, il est ainsi plus facile de retrouver les références d'ouvrages et/ou d'articles d'un même auteur que vous citez).

Il est impératif de **référencer systématiquement et consciencieusement tout ce que vous utilisez et/ou citez**, pour éviter le plagiat.

Rappel sur le PLAGIAT et les usages de l'IA

Toute forme de plagiat, c'est-à-dire de reprise, mots par mots, de sources existantes, sans que cette source soit notée, **mène automatiquement à l'invalidation de l'ensemble du mémoire et à la note 0/20**. De plus, une notification au niveau administratif est faite et en cas de récurrence, la commission disciplinaire est mobilisée (avec une sanction qui peut aller jusqu'à l'exclusion de toute examen universitaire pendant cinq ans).

De même, **les usages de l'IA sont encadrés et limités** : voir dans la brochure la Charte de l'IA du département et les règles à suivre impérativement. **Le travail d'analyse** (problématisation, retour réflexif, analyse critique, rédaction) doit être **original**, c'est-à-dire que cette partie du travail **ne peut pas être déléguée à une IA**. Un formulaire sur les usages de l'IA est à rendre avec tout mémoire : à défaut, le rendu du mémoire est considéré comme incomplet.

1) Mémoire de stage

- **Question générale et structuration du plan en lien avec cette question ; définition d'une posture réflexive.**
(1/4 de la note – 5 points)
- **Présentation des missions réalisées et de l'expérience de stage ; description de l'inscription de ces missions dans un cadre organisationnel et un environnement particulier.** (1/4 de la note – 5 points)

¹ NOM DE L'AUTEUR/TRICE Prénom de l'auteur/trice, « Titre du chapitre ou de l'article », *Titre de l'ouvrage ou de la revue*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année de publication (année de la 1^{ère} édition / édition originale le cas échéant), pages (pour les ouvrages) OU Volume/numéro de la revue, Année de publication, pages (pour les articles de revue) + page citée le cas échéant. NB : **ne mettez jamais le lien vers Cairn ou Persée** mais l'URL de la revue, uniquement lorsqu'elle n'existe qu'en ligne. Pour les sources consultées sur des pages internet, mettez **le lien avec la date de consultation de la page** en question (car des pages peuvent disparaître, être actualisées, etc.).

- **Analyse critique : retour distancié sur ces missions et activités menées au sein de la structure ; analyse des enjeux dans lesquels elles s’inscrivent ; éventuelles recommandations.** (1/4 de la note – 5 points)
- **Mobilisation de la littérature documentaire et scientifique** (1/4 de la note – 5 points)

NB : Les étudiant.es ont la possibilité de mettre en annexe de leur mémoire les écrits ou documents pertinents réalisés lors du stage.

PRECISION SUR LA DIMENSION « CRITIQUE »

Une analyse *critique* ne signifie pas une analyse à charge ; il s'agit plutôt d'une analyse qui prend de la *distance* par rapport à ce qui est observé, en replaçant les pratiques des acteurs dans leur contexte sociologique, par exemple en relevant les tensions et les rapports de force en présence. « Il ne s'agit donc pas de se poser en surplomb [tout particulièrement quand vous avez participé directement au travail de l'organisation dans le cadre d'un stage], mais d'entrer en résonance avec les discussions et les réflexions conduites par les acteurs eux-mêmes – en allant simplement un peu plus loin qu'ils ne s'autorisent eux-mêmes à aller »² ou bien de repérer les angles morts de ces réflexions.

2) Mémoire de recherche

- **Problématique et hypothèses, en lien avec la revue de littérature existante** (1/4 de la note – 5 points)

L'idée est ici de vous appuyer sur les acquis de votre mémoire de M1.

- **Méthode, enquête (conceptuelle ou de terrain) & réflexivité** (1/4 de la note – 5 points)

La **méthode** utilisée doit être **présentée et justifiée dans l'introduction du mémoire** (et ce que le mémoire s'inscrive en sociologie politique, en théorie des relations internationales ou en philosophie et théorie politiques) : il faut en effet expliquer, selon les cas, comment vous avez constitué votre corpus (textes, images, etc.), choisi votre terrain dans le cadre d'une enquête par observation (stages notamment), établi des critères de sélection d'enquêté.es dans le cadre d'une enquête par entretiens, *etc.*

La **méthode** retenue doit être **pertinente et cohérente avec la problématique**.

N'hésitez pas à présenter les **difficultés rencontrées** (refus d'entretien, d'observation, difficultés dans la recherche et/ou dans la réalisation du stage, *etc.*) et la manière dont vous y avez fait face.

Pensez à **aborder et traiter votre objet en le mettant à distance et avec une perspective critique** (ce qui n'empêche pas la posture compréhensive³ vis-à-vis des enquêté.es dans le cas

² Didier FASSIN, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés*, HS n° 9, 2009, p. 199-211.

³ Voir par exemple Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2011 (1996), 126 p.

d'enquêtes de terrain). Pour le dire autrement, il ne s'agit pas de faire un tract politique ou un article journalistique. Il faut préciser d'où vous parlez.

- **Mobilisation des matériaux d'enquête**
(1/4 de la note environ – 4 ou 5 points pour les mémoires en sociologie politique)

Les **matériaux d'enquête** doivent être **exploités dans le mémoire lui-même**. Il faut que le mémoire donne à voir une sélection des matériaux recueillis : compte-rendu d'observation (en particulier pour les enquêtes de terrain basées sur des stages) ; extraits d'entretiens ; citations de discours ; extraits d'archives ; mise en série d'images (photos de presse par exemple) ou de tweets, *etc.*

Pensez à mobiliser des **outils** tels que des **tableaux** qui permettent de visualiser ces données de terrain (propriétés sociales des enquêtés vu.es en entretien ; comparaison des titres, auteurs/trices, acteurs interviewés dans des articles de presse, *etc.*). Pensez aussi à faire des **schémas** (disposition des lieux, des bureaux dans le cadre d'enquêtes basés sur un stage notamment).

- **Analyse des matériaux & mobilisation de la littérature scientifique à bon escient**
(1/4 de la note environ – 5 ou 6 points pour les mémoires en sociologie politique ;
1/2 de la note – 10 points pour les mémoires en théorie des relations internationales
ou en théorie politique)

Il ne s'agit pas de se contenter de décrire ses matériaux ou de les paraphraser (reprise des discours d'enquêtés dans le cas d'enquêtes de terrain ; reprise des textes et des auteurs/trices étudiés en théorie politique par exemple) ; **il faut les analyser** (proposer des pistes d'analyse, même sous forme d'hypothèses à confirmer dans le cadre d'un travail de plus grande ampleur quand vous travaillez sur une étude de cas) **et construire une démonstration**.

Pour cela, appuyez-vous sur la **littérature scientifique** et mobilisez des **concepts scientifiques** en les définissant ou encore en les discutant. Leur **emploi dans l'analyse** doit être **pertinent**.

Attention aux **deux principaux écueils** : la **sur- ou la sous-interprétation des matériaux**. Pensez ici à l'**administration de la preuve** et/ou à **argumenter votre propos**.

POUR VOUS SITUER

- **Note en dessous de 10/20** : le mémoire ne répond pas aux critères indiqués, tant sur la forme que sur le fond.

- **Notes entre 10 et 11/20** : le mémoire comporte des problèmes majeurs relativement aux critères indiqués.

- **Note entre 12 et 13/20** : le mémoire comporte des problèmes majeurs mais un travail conséquent a été fourni et/ou une progression en cours d'année a été notée.

- **Note entre 14 et 15/20 (mention bien)** : le contrat est rempli même s'il reste des critiques et remarques conséquentes par rapport aux critères indiqués.

- **Note supérieure à 16/20 (mention très bien)** : mémoire excellent. Tous les critères énoncés ont été respectés. La note peut aussi valoriser l'originalité du sujet, le développement d'une pensée personnelle, l'ampleur du travail réalisé (enquête, envergure théorique, *etc.*).